

La première Défenseuse des droits des victimes

Ce que nous faisons

Le Bureau soutient la Défenseuse des droits des victimes qui entend placer au premier plan des efforts de prévention et d'intervention des Nations Unies les droits et la dignité des **victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles** ommises par les employés des Nations Unies et le personnel apparenté. Le **mandat de la Défenseuse des droits des victimes englobe l'intégralité du système des Nations Unies**. Le Bureau travaille donc avec toutes les entités des Nations Unies pour que les victimes aient accès à l'aide et au soutien dont elles ont besoin. Les Défenseurs

principaux des droits des victimes sont présent dans quatre pays différents et permettent ainsi de concrétiser le rôle de la Défenseuse des droits des victimes en étant les points de contact principaux pour les victimes sur le terrain. Tout

